

RÉSISTANCE
EXCEPTIONNELLE
AU TRAFIC INTENSE

3 DIMENSIONAL SYSTEM : Résistance Optimum

■
Excellent pouvoir
garnissant

■
Sans odeur

■
Séchage rapide

■
Aspect ambré
non jaunissant

■
Tous lieux soumis
à trafics intenses,
nécessitant une
intervention sans odeurs
gênantes : magasins,
écoles, administrations,
bureaux...

■
Applicable directement
en 3c., ou en 2c.
sur PRIM'SEALER,
PRIM'GOLD®
ou FOND DUR S.O.

■
Classement au feu C_{fi}S1**



Belmont®



COMPLEXE
CÉRAMIQUE



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- BELMONT® BLANCHON est un vitrificateur à deux composants sans odeur, à base de résines polyuréthanes en phase aqueuse. Ses performances techniques et sa formulation répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- BELMONT® est issu de nouvelles résines à COMPLEXE CÉRAMIQUE, sélectionnées pour leur résistance inégalée à l'abrasion, à la rayure et leur inertie vis-à-vis des agressions corrosives : agents de nettoyage ou de désinfection, alcool, vin, thé, encre, sauces, etc.
- 3D TECHNOLOGY : structure chimique tri-dimensionnelle qui le place au sommet des vitrificateurs bicomposants pour la résistance chimique et à l'abrasion.
- Dotés de performances exceptionnelles et d'un durcissement rapide, ses composants destinent BELMONT® à toutes les vitrifications, et en particulier dans les lieux soumis à un trafic intense et à de fortes sollicitations : restaurants, commerces, bureaux, hôtels, salles de conférences, écoles, couloirs, entrées, etc.
- BELMONT® est applicable sur toutes les essences de bois couramment utilisées (hêtre, noyer et essences rares, nous consulter).
- Disponible en 2 aspects incolores : satiné et mat.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

**Classement au feu C_{fi}S1 obtenu sur plancher en chêne ou hêtre de 8mm d'épaisseur collé au support.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à vitrifier sera poncé «à blanc» (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120 (cf. ANNEXE).
- Un dépeussierage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec ; en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants).
- Sur parquets collés, l'utilisation de PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage «toujours à la teinte» (consulter les Fiches Techniques de ces produits).

Traitement insecticide

- Si besoin, appliquer un produit de traitement adapté.

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois «mis à nu») peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON. Dans ce cas, après séchage de celle-ci, appliquer directement BELMONT® en 3 couches (ou PRIM'SEALER BLANCHON ou PRIM'GOLD® BLANCHON et 2 couches de BELMONT®). L'AQUATEINTE® 2K permet en effet d'appliquer un système global en phase aqueuse «teinte + fond dur + vitrificateur», sans obligation de bloquer la teinte avec un fond dur traditionnel sur base solvantée.
- Les parquets poncés (bois «mis à nu») peuvent également être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON, ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives). Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR S.O. BLANCHON (ne pas utiliser PRIM'SEALER ou PRIM'GOLD® dans ce cas précis) afin de bloquer la teinte. Appliquer ensuite BELMONT®.
- Dans tous les cas, ne jamais égrener le produit tinctorial, mais la première couche de finition, afin de ne pas dénaturer la coloration. Il est même recommandé de ne pratiquer l'égrenage avec un abrasif fin qu'avant d'appliquer la dernière couche de vitrificateur.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Utilisation de primaires

- Utilisation possible, en couche de fond, des primaires BLANCHON : PRIM'SEALER, PRIM'GOLD® ou FOND DUR S.O. (consulter les Fiches Techniques de ces produits).
- L'utilisation de PRIM'SEALER ou de PRIM'GOLD® permet un travail complet de vitrification de parquet sans odeur, dans un confort d'application parfait. La coloration obtenue avec PRIM'GOLD® en première couche est identique à celle de BELMONT® appliqué directement sur le bois, alors que l'utilisation de PRIM'SEALER apporte aux bois une nuance plus claire.
- L'application du FOND DUR S.O. permet un travail rapide, et apporte au bois une légère réchauffe de la nuance initiale. Le FOND DUR S.O. est d'autre part indispensable pour «bloquer» la TEINTE À BOIS BLANCHON, et le VIEILLISSEUR BOIS (nuances positives) avant vitrification par BELMONT® (cf. § MISE EN TEINTE).

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

Mélange

- Agiter fortement le Composant A avant le mélange, qui s'effectue au moment de l'emploi.
- Dose du Comp. B est de 5% en volume : 0,5L pour 10L de BELMONT® Comp. A et 0,25L pour 5L de BELMONT® Comp. A.
- Homogénéiser immédiatement et très soigneusement dans une cuvette pendant env. 1 minute (utiliser une spatule plutôt que le matériel d'application). Le mélange doit être utilisé dans les 90 minutes.
- Aucune dilution n'est nécessaire.

N.B. : BELMONT® est livré dans un conditionnement spécial (carton séparable), directement utilisable pour le mélange et l'application : disposer le sac en plastique dans une des moitiés du carton prédécoupé, pour former une cuvette dans laquelle on effectuera le mélange.

Application

- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C au sol, et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- BELMONT® s'applique en 3 couches au rouleau poils 8 mm, en couches régulières et «bien garnies». On peut également l'appliquer en 2 couches sur le primaire choisi (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS).
- **IMPORTANT : le caractère particulier de sa formule nécessite un matériel d'application dédié (cuvette, rouleau, spalter).**
- Après le séchage de la première couche, il est recommandé d'effectuer un léger égrenage à la monobrosse (grille abrasive fine) et de redépoussiérer.
- Un égrenage est indispensable si l'on attend plus de 24 heures entre 2 couches : c'est la conséquence normale d'une évolution exceptionnellement rapide de la dureté du vitrificateur.

Blanchon

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
 - Déposer le contenant vide à la déchetterie.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 45 minutes dans des conditions normales.
- Séchage «égrenable/recouvrable» : 4 heures dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 24 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 5 jours.
- Trafic léger : 24 heures environ, dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 5 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- BELMONT® (Comp. A) : stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- BELMONT® (Comp. B) : ne craint pas le gel.
- Reboucher soigneusement les 2 composants après utilisation. IMPORTANT : il est recommandé d'essuyer le col du flacon de Durcisseur, afin que le produit ne colle pas le bouchon.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- BELMONT® facilite l'entretien de tous les parquets, planchers et escaliers en bois.
- Dépoussiérer régulièrement avec un aspirateur ou un balai.
- De temps à autre, balayage humide, avec un matériel bien essoré et jamais ruisselant. Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec LAGOON® BLANCHON, le NETTOYANT LISABRIL® BLANCHON ou un détergent neutre (à concentration normale d'utilisation).
- IMPORTANT : attendre 10 jours pour la première intervention, afin que BELMONT® sèche parfaitement à cœur.
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Les parquets vitrifiés avec BELMONT® et soumis à un trafic important seront entretenus rationnellement avec les RÉNOVATEURS MÉTALLISANT BLANCHON SATINÉ ou MAT et le NETTOYANT LISABRIL® (cf. les Fiches Techniques de ces produits). La fréquence de cet entretien dépend du trafic des locaux.

RÉNOVATION

- Toute rénovation avec BELMONT® d'une ancienne vitrification ne doit se réaliser qu'après une remise à nu du bois (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS et ANNEXE*).

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR POUR PARQUETS, PLANCHERS ET ESCALIERS
TYPE DE RÉSINES	Comp. A : polyuréthanes en phase aqueuse Comp. B : polyuréthanes hydrodiluable
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 6a2
DENSITÉ	1,02 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	BROOKFIELD (Tige 2, Vitesse 100 trs/min. à 20°C) Comp. A : 160 centipoises selon aspect Comp. B : 140 centipoises
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter aux Fiches de Données de Sécurité (FDS) correspondantes (disponibles sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com). Composant B : Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
MÉLANGE ET CATALYSE	5% en volume de Composant B
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	4 heures selon température et degré hygrométrique
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Ne pas laisser à la portée des enfants
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 14 mg (meules CS 10, 1000 trs, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCS	> 50 cm (mandrin de 400 g) (selon NFT 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7H
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage, selon NFT 30053)

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens du bois et, si possible, dans le sens de la lumière.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.

- 3^e passage : grains fins impératifs (100 ou 120) pour l'assurance d'une belle finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en février 2018.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - e-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com